

Labour Rights and Modern Slavery Policy Statement

Levitt-Safety is committed to preventing, identifying, and mitigating all forms of modern slavery, including forced labour, child labour, and human trafficking in our operations and supply chain. This policy outlines the principles and processes we follow to uphold human rights and ethical labour standards in our operations in Canada and across our global supply chains and business partners. We take care to ensure that our business activities respect human rights and comply with applicable Canadian laws, including the *Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act*.

1. Purpose

This policy ensures Levitt-Safety maintains a safe, fair, and ethical working environment and takes proactive measures to prevent modern slavery in all our operations.

2. Scope

Levitt-Safety primarily operates in Canada and engages a network of suppliers, subcontractors, and service providers domestically and internationally. This policy applies to all employees, contractors, temporary workers, subcontracted workers, and business units across Canada. We recognize that certain geographies and industries may present elevated risks related to forced labour and child labour internationally, and we tailor our due diligence activities accordingly.

3. Definitions

Forced Labour: Situations where individuals are coerced or deceived into working and cannot leave freely.

Child Labour: Work performed by individuals under the legal minimum working age or in harmful conditions.

Human Trafficking: Recruitment or movement of individuals through coercion or deception for exploitation.

4. Policy Statement

Levitt-Safety maintains a respectful workplace, guided by our 35 Face of Levitt-Safety Fundamentals, Code of Ethics and Business Conduct, Human Resources policies, and supporting procedures in which human rights are respected for all employees and contractors, and that anyone we do business with also upholds these principles to ensure humane treatment and freely chosen labour.

Labour Rights and Modern Slavery Policy Statement

5. Internal Employment Practices

Our ethical recruitment practices help ensure that we know who is performing work for the company and include verification of identity and eligibility to work for employees and, as applicable, contractors and workers engaged through temporary agencies. Where role requirements and applicable law permit, we may also require and/or conduct background checks as an additional safeguard.

We affirm that labour must be freely chosen and that workers may leave employment without impediment, subject only to reasonable notice requirements.

We provide all employees with a written contract of employment and pay every employee in accordance with Canadian laws and regulations including, but not limited to health and safety, working hours, rest breaks, and time away from work.

We maintain avenues for our employees to freely report to management any concerns they may have about Human Resource matters, business code of conduct violations or any kind of environment, sustainability, or governance concern without fear of retribution.

6. Ethical Supply Chain Expectations

Levitt-Safety undertakes a risk based due diligence approach to identify and assess the potential risk of forced labour and child labour within its operations and supply chains. Wherever feasible we use Ethical Trade Audits, location-based risk assessment and continual improvement tools available through our Sedex membership to accomplish this.

- New vendors are required to be Sedex members, are invited join Sedex as supplier members, or supply their Environment, Sustainability and Governance policies for review, before we proceed with developing a business relationship with them.
- Our top 100 key suppliers are expected to be members of Sedex or another similar internationally recognized body, or we request that they supply their Environment, Sustainability and Governance policies and/or modern slavery reports for review at least annually.
- Our supply chain due diligence procedure includes periodically assessing environmental, social, and governance risks and opportunities for improvement with external providers.

Labour Rights and Modern Slavery Policy Statement

7. Training and Awareness

We provide regular training for all employees to recognise and react to incidents of forced labour, child labour and human trafficking and provide additional specialised training to our people in roles that are most likely to encounter modern slavery or other inherent risks during their typical duties.

8. Roles and Responsibilities

Executives: Set expectations, provide resources and monitor compliance and governance.

Human Resources: Manages recruitment and reporting mechanisms.

Purchasing: Conducts due diligence, maintains Sedex membership, conducts vendor reviews.

Quality Assurance: Maintains documented information and records.

Employees: Follow the policy and report concerns.

9. Measuring Effectiveness

We monitor the effectiveness of our policies and procedures through a combination of supplier engagement, audit outcomes, training completion rates, and internal reporting mechanisms. Findings are reviewed to inform continuous improvement of our approach to preventing modern slavery.

10. Approval and Review

This statement is approved in accordance with the requirements of the ***Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act***. It has been reviewed and approved by an authorized officer of Levitt-Safety.

Policy Owner: Quality Assurance Team

Approved by:



Bruce Levitt President, CEO

Date: 2026-05

Review Cycle: Annual

Déclaration de politique sur les droits du travail et l'esclavage moderne

Levitt-Safety s'engage à prévenir, identifier et atténuer toutes les formes d'esclavage moderne, y compris le travail forcé, le travail des enfants et la traite des êtres humains dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement. Cette politique décrit les principes et processus que nous suivons pour défendre les droits humains et les normes éthiques du travail dans nos opérations au Canada et à travers nos chaînes d'approvisionnement mondiales et nos partenaires commerciaux. Nous veillons à ce que nos activités commerciales respectent les droits humains et respectent les lois canadiennes applicables, y compris la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*.

1. But

Cette politique garantit que Levitt-Safety maintient un environnement de travail sûr, équitable et éthique et prend des mesures proactives pour prévenir l'esclavage moderne dans toutes nos opérations.

2. Portée

Levitt-Safety opère principalement au Canada et fait appel à un réseau de fournisseurs, sous-traitants et fournisseurs de services, tant au pays qu'à l'international. Cette politique s'applique à tous les employés, contractuels, travailleurs temporaires, travailleurs sous-traitants et unités d'affaires à travers le Canada. Nous reconnaissons que certaines régions et industries peuvent présenter des risques accrus liés au travail forcé et au travail des enfants à l'échelle internationale, et nous adaptons nos activités de diligence raisonnable en conséquence.

3. Définitions

Travail forcé : Situations où des individus sont contraints ou trompés à travailler et ne peuvent pas partir librement.

Travail des enfants : Travail effectué par des personnes en dessous de l'âge minimum légal de travail ou dans des conditions dangereuses.

Traite des êtres humains : Recrutement ou déplacement d'individus par coercition ou tromperie à des fins d'exploitation.

4. Déclaration de politique

Levitt-Safety maintient un milieu de travail respectueux, guidé par nos 35 Visages de Levitt – Fondamentaux de la sécurité, notre Code d'éthique et de conduite des affaires, les politiques des ressources humaines et les procédures de soutien dans lesquelles les droits humains sont respectés pour tous les employés et contractuels, et que toute personne avec qui nous

Déclaration de politique sur les droits du travail et l'esclavage moderne

faisons affaire respecte également ces principes afin d'assurer un traitement humain et un travail librement choisi.

5. Pratiques internes d'emploi

Nos pratiques éthiques de recrutement nous permettent de savoir qui travaille pour l'entreprise et incluent la vérification de l'identité et de l'admissibilité au travail pour les employés et, le cas échéant, les contractuels et travailleurs engagés par des agences temporaires. Lorsque les exigences du poste et la loi applicable le permettent, nous pouvons également exiger et/ou effectuer des vérifications des antécédents comme mesure de protection supplémentaire.

Nous affirmons que le travail doit être librement choisi et que les travailleurs peuvent quitter leur emploi sans entrave, sous réserve uniquement des exigences de préavis raisonnable.

Nous fournissons à tous les employés un contrat écrit de travail et rémunérons chaque employé conformément aux lois et règlements canadiens, y compris, mais sans s'y limiter, la santé et la sécurité, les heures de travail, les pauses de repos et le temps d'absence du travail.

Nous maintenons des moyens pour que nos employés puissent librement signaler à la direction toute préoccupation qu'ils pourraient avoir concernant les questions de ressources humaines, les violations du code de conduite d'entreprise ou toute forme de préoccupation environnementale, de durabilité ou de gouvernance, sans crainte de représailles.

6. Attentes éthiques en matière de chaîne d'approvisionnement

Levitt-Safety adopte une approche de diligence raisonnable basée sur les risques afin d'identifier et d'évaluer les risques potentiels de travail forcé et de travail des enfants au sein de ses opérations et de ses chaînes d'approvisionnement. Dans la mesure du possible, nous utilisons des audits éthiques du commerce, des évaluations des risques basées sur la localisation et des outils d'amélioration continue disponibles grâce à notre adhésion Sedex pour y parvenir.

- Les nouveaux fournisseurs doivent être membres de Sedex, être invités à rejoindre Sedex comme membres fournisseurs, ou soumettre leurs politiques d'environnement, de durabilité et de gouvernance pour examen, avant de poursuivre le développement d'une relation d'affaires avec eux.

Déclaration de politique sur les droits du travail et l'esclavage moderne

- Nos 100 principaux fournisseurs clés devraient être membres de Sedex ou d'un autre organisme reconnu internationalement similaire, ou nous leur demandons de fournir leurs politiques d'environnement, de durabilité et de gouvernance et/ou leurs rapports sur l'esclavage moderne pour examen au moins une fois par année.
- Notre procédure de diligence raisonnable en chaîne d'approvisionnement inclut l'évaluation périodique des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance ainsi que des opportunités d'amélioration avec des fournisseurs externes.

7. Formation et sensibilisation

Nous offrons une formation régulière à tous les employés pour reconnaître et réagir aux incidents de travail forcé, de travail des enfants et de traite des êtres humains, et nous offrons une formation spécialisée supplémentaire à nos employés dans des rôles qui sont les plus susceptibles de faire face à l'esclavage moderne ou à d'autres risques inhérents lors de leurs tâches habituelles.

8. Rôles et responsabilités

Cadres : Fixez les attentes, fournissez des ressources et surveillez la conformité et la gouvernance.

Ressources humaines : Gère les mécanismes de recrutement et de rapports.

Achats : Effectue la diligence raisonnable, maintient l'adhésion à Sedex, effectue des évaluations des fournisseurs.

Assurance qualité : Conserve des informations et des dossiers documentés.

Employés : Suivez la politique et signalez vos préoccupations.

9. Mesure de l'efficacité

Nous surveillons l'efficacité de nos politiques et procédures grâce à une combinaison d'engagement des fournisseurs, de résultats d'audit, de taux de complétion de formation et de mécanismes internes de rapport. Les résultats sont examinés afin d'éclairer l'amélioration continue de notre approche pour prévenir l'esclavage moderne.

10. Approbation et révision

Cette déclaration est approuvée conformément aux exigences de la **Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes**

Déclaration de politique sur les droits du travail et l'esclavage moderne

d'approvisionnement. Elle a été examinée et approuvée par un agent autorisé de Levitt-Safety.

Titulaire de la police : Équipe d'assurance qualité

Approuvé par :



Bruce Levitt Président, PDG

Date : 2026-05

Cycle d'évaluation : Annuel